



SOMMAIRE

THEME MENSUEL : *L'inclusion financière dans la région Mexique, Amérique centrale et Caraïbes (p.2)*

MEXIQUE : *Défis de la sortie du Glyphosate et du maïs OGM au Mexique (p.5)*

AMERIQUE CENTRALE : *Panorama des salaires minimums dans les pays du CA-4 (p.8)*

REPUBLIQUE DOMINICAINE : *Le président valide le projet d'élargissement du réseau de transport urbain de Saint-Domingue en s'appuyant sur le savoir-faire français (p.12)*

FOCUS STATISTIQUE

Thème mensuel

L'inclusion financière dans la région Mexique, Amérique centrale et Caraïbes.

L'inclusion financière définit la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à moindre coût à toute une gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins (transactions, paiements, épargne, crédit et assurance) proposés par des prestataires fiables et responsables. Selon la base de données Global Findex de la Banque Mondiale, la zone Amérique Latine et Caraïbes affichait en 2017 (dernières données disponibles) un taux de bancarisation de 55,5%.

1. Mexique

Le Mexique présente un très faible taux de bancarisation de l'ordre de 36,9% de la population en 2017 (un recul par rapport à 2014 lorsque le même taux avait atteint 39,1%). En comparaison, le Guatemala affichait en 2017 un taux de bancarisation de 44,1% et le Brésil de 70%. L'inclusion financière peut être un outil qui permet aux populations vulnérables d'accéder à de nouveaux droits (accès aux aides de l'Etat). De plus, des études de l'OIT montrent qu'une hausse du taux de bancarisation encourage les entreprises à formaliser l'emploi informel.

Le rapport annuel de la Commission nationale bancaire et boursière (CNBC) sur l'inclusion financière présente l'évolution des indicateurs principaux sur le sujet. Ainsi, le rapport souligne qu'en 2019 il y avait au moins une agence bancaire dans 51% des municipalités du pays (où habite un 92% de la population). De même, 77% de la population mexicaine habite à moins de 4 km d'une agence. En ce qui concerne le nombre de distributeurs automatiques, la CNBC constate une croissance de 6 % par rapport à 2018, avec un total de 57 950 distributeurs, une couverture municipale de 59 % et 95% de la population. Fin 2019, 59,7 M de crédits aux particuliers ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2018. Parallèlement, le nombre de crédits aux PME s'élevait à 531 000 crédits, accordés à un taux moyen pondéré de 6,3%. L'étude montre également l'écart entre les sexes en termes d'inclusion financière. L'écart en matière de possession de comptes de dépôt était de 4,9 points de pourcentage (pp) (en faveur des femmes), de 24,8 pp (en faveur des hommes) concernant les prêts hypothécaires, de 2,8 pp d'écart (en faveur des hommes) pour la possession de cartes de crédit et de 6,3 pp (en faveur des femmes) en matière de détention d'une carte de débit.

En 2020 la pandémie du COVID-19 a stimulé l'utilisation des plateformes de l'économie numérique. Ainsi, les paiements en ligne ont triplé en Amérique latine, avec une augmentation de 680% des ventes en ligne, ce qui favorise le développement des banques numériques. De plus, le versement des aides gouvernementales d'urgence aux PME sous forme de micro-crédits a aussi le potentiel d'intensifier la bancarisation de l'économie mexicaine, même si ce phénomène pourrait être conjoncturel.

2. Amérique centrale

Selon la base Findex de la Banque mondiale, les pays d'Amérique centrale affichaient en 2017 (dernière enquête disponible) un taux de bancarisation de 45% en moyenne, un niveau légèrement inférieur à celui de la moyenne d'Amérique latine. Cette moyenne cache cependant d'assez fortes disparités, le Belize (48%), le Guatemala (41%) et le Honduras (45%) affichant des taux de bancarisation sensiblement supérieurs au Nicaragua (31%) et El Salvador (30%). La dynamique de bancarisation est par ailleurs hétérogène : des progrès relativement faibles sont intervenus depuis l'enquête précédente (2014) au Guatemala (41% à l'époque) mais au contraire importants au Honduras (31%) et au Nicaragua (19%), tandis que le taux de bancarisation a reculé au Salvador (37% en 2014). Les taux de

financiarisation sont quasiment identiques aux taux de bancarisation dans les différents pays, suggérant un très faible recours aux produits financiers non-bancaires.

Si le genre ou le lieu de résidence (urbain vs rural) n'ont que peu d'impact sur le taux de financiarisation, le niveau d'éducation (taux variant du simple au double selon qu'il soit de niveau primaire ou secondaire) ainsi que celui des revenus (taux moyen de financiarisation supérieur de 60% pour les six déciles supérieurs par rapport aux quatre déciles inférieurs) ont en revanche une incidence forte sur celui-ci.

Cette enquête permet également d'évaluer les raisons de la non-bancarisation. Le coût des services financiers est la raison la plus souvent avancée dans la région (50% des réponses), devant l'absence des documents adéquats (25%) et l'absence de confiance dans les institutions financières (20%).

Si les données de la prochaine enquête devraient apporter un éclairage nouveau sur l'inclusion financière dans le contexte de la pandémie, il est d'ores et déjà possible de dégager plusieurs phénomènes nouveaux. D'une part, la robustesse des remesas en 2020, atteignant sur l'année des niveaux records après avoir plongé au printemps, rend la réalité de l'inclusion financière plus difficile à appréhender : ce phénomène de remesas, atteignant jusqu'à 20% du PIB dans la région, associé à l'ampleur du travail informel (60 à 70% de la population active) fondé sur des salaires versés en espèce affecte l'importance que l'on peut traditionnellement attribuer à l'inclusion financière, tant du côté des dépôts que des crédits. D'autre part, les versements des allocations gouvernementales d'urgence dans le contexte de la crise ont pu inciter à une hausse ponctuelle de la bancarisation (en cas de versement de ces aides obligatoirement sur un compte bancaire), mais la pérennité de ces comptes n'est nullement garantie une fois ces allocations versées, face à la perception populaire de coûts bancaires injustifiés. Le développement d'une offre à bas coût, fondé notamment sur la banque mobile, constitue dès lors un enjeu important pour favoriser une hausse à long terme de l'inclusion financière dans la région.

3. Panama

Au Panama, seulement 46% de la population adulte possédait en 2017 un compte bancaire. Cependant, le taux de bancarisation de l'économie a fortement augmenté de 24,9% en 2011 à 43,7% en 2014 et 46% en 2017. Il existe également un écart entre les genres concernant l'accès bancaire (51% des hommes possèdent un compte bancaire contre 42% des femmes), un écart de 9 points de pourcentage (contre un écart de 7 points de pourcentage dans la région Amérique latine et Caraïbes). La non-bancarisation s'accroît au sein de la population rurale, avec seulement 12% de bancarisation au sein de cette catégorie de la population.

De surcroît, les différentiels d'éducation (primaire/sécondaire) jouent un rôle important en termes d'inclusion financière. Dans la région Amérique latine et Caraïbes le taux de bancarisation atteint 44% pour le segment de population ayant atteint un niveau éducatif primaire et 61% pour ceux possédant une éducation secondaire. Le Panama affiche des taux plus bas, à 38% et 49% selon le niveau éducatif.

En ce qui concerne les entreprises panaméennes, seulement 69,1% possèdent un compte bancaire, contre 92,9% en moyenne au sein de la région Amérique latine et Caraïbes. Les principaux obstacles pour l'ouverture d'un compte bancaire au Panama, sont l'insuffisance des fonds (36%) et des frais de service très onéreux (34%). De plus, malgré une certaine flexibilité observée au sein de l'offre bancaire, nombreux sont ceux qui ne peuvent ouvrir un compte bancaire car leurs revenus sont fortement variables, notamment pour les travailleurs indépendants et les travailleurs informels.

Bien que le Panama soit l'un des centres financiers les plus importants au monde, des efforts importants restent à faire en termes d'accès aux services financiers, de modernisation du secteur bancaire mais également en termes d'éducation financière. En 2019, le gouvernement panaméen, avait annoncé certaines propositions afin de renforcer l'inclusion financière. Avec la mise en place de ce plan d'action, le Panama devrait atteindre en l'espace de deux ans le niveau de bancarisation de l'Amérique latine et des Caraïbes (55,5%) et dans cinq ans, atteindre le taux des pays à revenu moyen (73,1%), représentant alors près de 2,5 M de personnes.

4. Cuba

Depuis 2011, le gouvernement cubain a mis en place des mesures visant à favoriser l'accès des cubains aux financements bancaires. Il convient de préciser que les crédits bancaires se font uniquement en pesos cubains (CUP). Cette politique de crédit est ainsi prioritairement orientée vers :

- Les agriculteurs privés ou usufruitiers des terres avec un accès aux services et crédits bancaires afin de développer la production agricole,
- Les entrepreneurs privés (ou « *cuentapropistas* ») pour financer l'achat de biens et de matériels pour développer leurs activités commerciales,
- Les ménages cubains avec un accès facilité aux crédits pour répondre à des besoins ponctuels (réparation/construction de leur logement, achats de produits électroménagers, ...). Le montant des crédits demandés est déterminé selon la capacité de remboursement de l'emprunteur, ce qui représente un obstacle compte-tenu des faibles salaires des employés du secteur public, largement majoritaires parmi les demandeurs.

L'ouverture de compte bancaire est libre à Cuba pour tous les résidents, même si le faible taux d'intérêt ne stimule pas l'épargne. Depuis 2018, on assiste à la mise en place d'une politique de numérisation des transactions financières du gouvernement qui s'est traduit par une augmentation de l'ouverture de comptes bancaires et une augmentation du paiement de biens et de services via les cartes bancaires (en août 2020, 25% des opérations étaient effectuées de manière électronique, contre 11% en 2019 et 6% en 2017).



La Lettre Économique

Pour le Mexique, l'Amérique Centrale et les Caraïbes

© DG Trésor

N°22 – Janvier 2021

MEXIQUE

Défis de la sortie du Glyphosate et du maïs OGM au Mexique

Par un décret présidentiel paru au journal officiel le 31 décembre 2020, le Mexique a officialisé son engagement à interdire le Glyphosate ainsi que le maïs OGM dans un délai de trois ans, endossant ainsi un rôle de précurseur en la matière sur le continent américain. Mais au regard des usages très répandus de l'un comme de l'autre cette double interdiction implique une transition agro-écologique aux conséquences économiques non négligeables et qui est loin de faire consensus.

1. A l'interdiction du Glyphosate qui faisait l'objet de restrictions croissantes s'est ajoutée celle, hautement symbolique, du maïs OGM

1.1 Répandu dans l'agriculture mexicaine, l'usage du Glyphosate qui faisait l'objet de restrictions progressives devrait désormais être supprimé sous 3 ans

Le recours au Glyphosate, principal herbicide utilisé dans le monde, est répandu au Mexique en raison de son efficacité et de son faible coût. Il est fréquemment utilisé pour le contrôle des adventices dans les infrastructures, dans les jardins et surtout dans l'agriculture, notamment dans des cultures telles que le maïs, le haricot, les agrumes, la pomme de terre ou le café. En 2018 près de 134 produits à base de Glyphosate bénéficiaient d'un enregistrement accordé par COFEPRIS, dont 78 en agriculture. Cette molécule est en même temps, à l'image de ce qui se produit en France, la plus controversée dans le débat public mexicain sur l'agriculture, son histoire étant intrinsèquement liée à celle de Monsanto.

Un processus de réduction des usages est initié depuis 2019 par le Gouvernement, sous l'impulsion de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Dans un rapport publié en décembre 2018, la CNDH dénonçait le fait que divers « pesticides extrêmement dangereux » étaient toujours autorisés et largement utilisés au Mexique. Il recommandait aux autorités un net durcissement de la régulation dans ce domaine. Bien que ce rapport ne cible pas spécifiquement le Glyphosate, le Gouvernement prend dès 2019 une série d'initiatives visant à réduire l'usage de cette molécule. Près de 80 enregistrements de produits sont annulés, concernant des produits commercialisés notamment par Bayer et Dupont, et les autorisations d'importation cessent d'être accordées en novembre 2019. La SEMARNAT affiche alors publiquement la volonté de sortir progressivement du Glyphosate.

Invoquant le principe de précaution, le décret du 31 décembre 2020 fixe un délai de trois ans pour interdire la molécule. Dès son entrée en vigueur (au 1er janvier 2021), le texte proscriit tout usage du Glyphosate dans le cadre des programmes publics. Sont donc concernés les programmes tels que « Sembrando vida », dans lequel le Gouvernement a investi 27Md de pesos (1,1 Md€) en 2020 en aides mensuelles à 417 000 petits producteurs en échange de l'engagement à combiner cultures traditionnelles (maïs, haricot) et plantation d'arbres (fruitiers ou à bois). Le Décret mandate par ailleurs les ministères de l'agriculture et de l'environnement pour promouvoir les

alternatives au Glyphosate. Il octroie à la CONACYT un rôle central, à la fois de coordination de la recherche des alternatives, en lien avec les parties prenantes, et de recommandations sur les quantités de Glyphosate devant être importées durant la période de transition.

1.2 L'interdiction du maïs OGM répond à une logique plus politique que le Gouvernement inscrit dans un objectif de souveraineté alimentaire

Dans un pays où le maïs est fortement ancré dans l'identité, le maïs OGM fait depuis longtemps l'objet de luttes sociales. C'est en particulier le cas dans le Sud et le Sud-est du pays, où les populations rurales, majoritairement de culture maya, ont fait de la lutte contre les OGM l'une de leurs revendications phares, au nom de la protection des cultures traditionnelles. En témoigne la remise du prix Goldman pour l'environnement en 2020 à Ledy Pech, apicultrice indigène de l'Etat de Campeche connue pour avoir remporté une bataille juridique contre Monsanto conduisant à l'interdiction du soja OGM.

La culture de maïs OGM est déjà dans les faits largement proscrite au Mexique. Comme le souligne un récent rapport de l'USDA, l'environnement réglementaire mexicain sur les biotechnologies est devenu très incertain sous l'actuelle administration. Aucun usage de maïs OGM n'a été approuvé depuis mai 2018 et les permis d'importation ont cessé d'être accordés depuis novembre 2019. Les seuls OGM pouvant encore officiellement être cultivés au Mexique concernent le coton, mais avec des surfaces qui ont été réduites de 35% en 2020 en raison du manque de disponibilité de semences.

En revanche les utilisations de maïs OGM restent importantes. En effet si le Mexique est autosuffisant en maïs blanc, utilisé dans la consommation humaine (les « tortillas » en particulier), il est très déficitaire en maïs jaune, massivement utilisé dans l'alimentation animale et dans l'industrie agroalimentaire (édulcorant, amidon). Environ 16Mt de maïs jaune sont importées chaque année des Etats-Unis, essentiellement du maïs OGM.

Le Décret confirme l'interdiction des semences de maïs OGM, mais supprime aussi tous les usages du maïs OGM dans l'alimentation des mexicains. Assortie d'un délai de trois ans, et conditionnée à un critère de « suffisance d'approvisionnement en grain de maïs sans Glyphosate », cette interdiction des usages répond à une ambition de « souveraineté alimentaire et de protection du maïs natif, de la richesse bio culturelle et des communautés paysannes » ainsi que du « patrimoine gastronomique ». Elle constitue peut-être le volet le plus ambitieux du Décret.

La portée de ce Décret en apparence très ambitieux demeure toutefois conditionnée aux modalités de sa mise en œuvre qui à ce stade demeurent incertaines.

2. Face aux défis majeurs que représente cette double interdiction, les incertitudes restent nombreuses sur la manière dont elle sera mise en œuvre

2.1 Les conditions pour réussir une transition agroécologique rapide de nature à substituer le Glyphosate et le maïs OGM ne semblent pas à ce stade réunies

A systèmes de production inchangés, la production agricole pourrait connaître une perte de compétitivité. Bien qu'il n'existe pas à ce jour au Mexique d'étude d'impact ou de recensement de l'ensemble des alternatives au Glyphosate culture par culture, on peut anticiper que la réduction rapide de la disponibilité du Glyphosate conduira à un recours accru à des molécules plus chères et moins efficaces ainsi qu'à de la main d'œuvre. Dans le secteur de l'élevage l'interdiction du recours au maïs OGM importé nécessiterait une substitution par du maïs non-OGM moins bon marché. Le risque de hausse des coûts de production a été mis en avant par les organisations agricoles opposées au Décret, lesquelles ont argumenté qu'il pourrait induire une perte de compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis avec in fine une dépendance agricole accrue vis-à-vis de ce pays, à l'inverse de l'objectif de souveraineté alimentaire visé.

Les fortes oppositions qui se sont fait jour ne sont pas de nature à faciliter une transition agro écologique.

Le Décret a fait l'objet d'une forte vague de contestation de la part du secteur agricole et de l'industrie agroalimentaire, déplorant à l'unisson l'approche idéologique du Gouvernement. Le secteur a reçu une écoute attentive de la part du Secrétaire à l'agriculture, M. Victor Villalobos. Mais des divergences de fond se sont fait jour y compris au sein du Gouvernement et le contenu final du Décret présidentiel a pris le secteur par surprise. Un tel climat de dialogue n'apparaît pas propice à la conduite d'une transition impliquant l'ensemble des acteurs.

Le défi est également institutionnel, dans un contexte d'affaiblissement des autorités administratives en charge de mettre en œuvre cette transition. Un récent rapport de l'OCDE¹ met en évidence les faiblesses des institutions mexicaines en matière de régulation des produits phytosanitaires. Il souligne les difficultés de coordination entre les différentes agences impliquées dans la régulation des pesticides, chacune poursuivant des priorités différentes. S'y ajoute la baisse drastique des moyens que ces instances ont connue dans les années récentes. Le secteur agricole s'est par ailleurs également interrogé sur la capacité de la CONACYT à chiffrer les besoins en Glyphosate durant la phase de transition comme le Décret l'y invite.

2.2 Des incertitudes demeurent tant sur les modalités que sur les capacités de mise en œuvre de ce Décret

Concernant le maïs OGM le champ d'application de l'interdiction constitue une incertitude majeure. Le Décret évoque l'interdiction des usages dans l'alimentation des mexicains, mais ne précise pas si cela couvre également l'alimentation animale et les usages industriels, qui sont les principaux débouchés du maïs jaune OGM importé. Une interdiction dans ces secteurs poserait des défis considérables au secteur de l'élevage ainsi qu'à certaines industries fortement dépendantes de ces approvisionnements (par exemple dans le secteur des boissons sucrées). Les mesures de restriction des importations de ces produits pourraient par ailleurs se révéler incompatibles avec les accords internationaux, et en particulier avec l'accord Canada-Etats-Unis-Mexique.

La capacité de l'Etat à faire appliquer ces interdictions dans un tel laps de temps peut également être interrogée. Les faiblesses institutionnelles évoquées plus haut se traduisent déjà aujourd'hui par des difficultés structurelles dans la mise en œuvre des réglementations et des contrôles, notamment lorsqu'il s'agit de retirer de la circulation des produits non enregistrés, expirés ou interdits. Le risque a été évoqué de voir les interdictions d'importation de Glyphosate conduire au développement de filières liées au crime organisé et à la contrefaçon.

Enfin, les leviers pour faire émerger et adopter massivement les alternatives en l'espace de trois ans restent à définir. La mission confiée par le Décret à la CONACYT de coordination et d'animation de cet effort est à l'évidence ambitieuse, dans un pays dans lequel la recherche agronomique est affaiblie et qui ne dispose pas d'un service public d'extension et de conseil aux agriculteurs permettant d'accompagner les changements de pratiques. A ce titre l'expérience française d'identification des alternatives et de dispositif d'accompagnement des agriculteurs dans la réduction des usages des produits phytosanitaires présentent un intérêt certain aux yeux des autorités mexicaines.

Présenté comme un gage de crédibilité en matière de souveraineté alimentaire le Décret interdisant le Glyphosate et le maïs OGM pourrait rencontrer d'importants obstacles dans sa mise en œuvre d'ici à 2024. Le niveau réel d'ambition dépendra des moyens mis en place pour que ces dispositions légales soient appliquées.

¹ OCDE, 2020, Regulatory Review of the Mexican Pesticide Management Framework - Issues Paper (non encore publié)

AMERIQUE CENTRALE

Panorama des salaires minimums dans les pays du CA-4

Les salaires minimums nominaux varient du simple au double dans les pays du CA-4 . Depuis plusieurs années, ils connaissent des hausses sensibles dans l'ensemble des pays de la zone, portées par des économies en croissance et une volonté des gouvernements de réduire la pauvreté. L'impact de ces hausses reste cependant limité dans des économies marquées par un secteur informel prédominant et un respect parfois limité des normes en la matière, y compris dans la fonction publique. De plus, même si le PIB/hab a augmenté en moyenne de 2,04% entre 2015 et 2020 pour les pays du CA-4, de fortes disparités et inégalités subsistent, empêchant une classe moyenne issue du travail formel d'émerger.

Guatemala : pas de hausse des salaires prévue en 2021, malgré une économie relativement épargnée par la crise

Le Président a déclaré en ce début d'année qu'il n'y aurait pas de hausse du salaire minimum en 2021. Cette annonce fait suite à l'absence d'accord au sein de la Commission nationale du salaire minimum composée de représentants patronaux et syndicaux ainsi que du gouvernement. Les représentations syndicales avaient proposé une hausse journalière de 135 GTQ qui a été rejetée par les représentants des employeurs. Le Président a par ailleurs précisé que le maintien du salaire minimum permettra aux entreprises une plus grande liberté d'action pour favoriser la récupération économique et l'investissement productif. A fin septembre, l'Institut guatémaltèque de sécurité sociale avait perdu 5,8% g.a de ses affiliés alors que le Guatemala devrait avoir enregistré une baisse de son PIB de 2% sur l'année 2020.

Le salaire mensuel minimum en vigueur en 2021 restera donc de 3075,10 GTQ (394,45 USD) pour les activités non agricoles, de 2992,37 GTQ (383,8 USD) pour le secteur agricole et de 2831,7 GTQ (363,24 USD) pour les activités d'exportation et le secteur des maquiladoras. Après une hausse moyenne annuelle de 5% entre 2016 et 2019, le salaire minimum guatémaltèque est le quatrième plus élevé de la région Amérique centrale en nominal, derrière le Panama, le Costa Rica et le Honduras.

La consommation, comptant pour 85% du PIB, devrait dès lors être portée par l'afflux historiquement haut des transferts de fonds de migrants (remesas), qui ont crû de 5,3% g.a à fin novembre pour atteindre 10 Mds USD. De plus, le pays connaît ces derniers mois une hausse de l'inflation, notamment des produits agroalimentaires (+10% g.a.) pour atteindre 4,82% en 2020. Le panier des ménages guatémaltèque atteint 383,74 USD (2989,38 GTQ) par mois en décembre soit 97% du salaire minimum. La part du salaire dans les recettes des ménages diminue donc au profit de facteurs exogènes mettant en risque la pérennité de la consommation.

La population active occupée représente 7 millions de personnes, dont 65% travaillent dans le secteur informel. A ce chiffre s'ajoute un taux de chômage de 2% et un taux de sous-emploi de 6,5%. Une variation du salaire minimum a donc un impact minoral, ne touchant même pas l'intégralité des 35% de travailleurs formels. Enfin, de nombreux emplois du secteur formel (y compris dans le secteur public) sont payés en dessous du salaire minimum.

Honduras : une négociation des salaires minimum engagée malgré une situation économique fortement dégradée et des inégalités fortes

Le Honduras a débuté les négociations pour une possible revalorisation du salaire minimum, après l'avoir augmenté de 7% en moyenne annuelle sur la période 2019-2020. La commission composée du gouvernement et des représentants syndicaux et patronaux doit définir les éventuelles modifications pour les onze secteurs identifiés au sein desquels une différenciation par nombre d'employés a été faite. Sans accord entre les partis, le gouvernement décidera unilatéralement de la revalorisation du salaire minimum. Les organisations patronales ont indiqué que seuls les plus grands acteurs économiques pourraient assumer une hausse salariale sans mettre en danger leur entreprise. La possibilité d'une hausse des salaires partielle en fonction de la taille d'entreprise est donc envisagée.

Le salaire minimum moyen est actuellement de 10 022 HNL (415 USD) mais d'importantes disparités sectorielles sont à noter. Alors que le salaire minimum d'un employé d'une entreprise de plus de 150 personnes dans le secteur financier ou immobilier touchera 12 357 HNL, un employé d'une TPE agricole touchera 45% de moins, soit 6762 HNL. En moyenne la disparité de salaire entre les employés du secteur agricole et ceux des autres secteurs de l'économie s'élève à 29%. Le code du travail stipule des programmes d'aides pour les salariés notamment sur le paiement de leur loyer ou l'achat de biens alimentaires. L'entreprise d'Etat Banasupro propose par exemple aux personnes touchant le salaire minimum des paniers alimentaires à moindre coût. Il reste cependant difficile d'évaluer les retombées de ces programmes sur le développement social.

Pour l'année 2020, toutes les tranches de tailles d'entreprises avaient connu une augmentation du salaire minimum indifféremment de leur secteur. Le salaire minimum des salariés d'entreprises de 1 à 50 employés avait augmenté de 5%, celui des salariés des entreprises de 51 à 150 employés de 6,75% et le salaire minimum avait été revu à la hausse de 7% pour les salariés d'entreprises de plus de 150 employés.

L'importance du secteur informel, notamment dans les secteurs agricoles ou manufacturier, exclut une part importante de la population active du salaire minimum. 58% de la population n'est pas inscrite au registre de sécurité sociale et seuls 8% des travailleurs agricoles possèdent un emploi formel. Les travailleurs les plus jeunes et issus des zones rurales sont les plus exposés : 26% des 12-30 ans (dont 88% de femmes) n'étudient et ne travaillent pas. Le taux de chômage atteignait par ailleurs devrait atteindre 13% à fin 2020 (contre 5,7% à fin 2019) et l'inflation s'est élevée à 4,01% en 2020 réduisant de fait le salaire minimum réel.

La situation économique du Honduras, fortement touché par la crise sanitaire et les catastrophes naturelles, laisse entrevoir une dégradation de l'emploi dans tous les secteurs pour l'année 2021.

Salvador : première négociation de réévaluation des salaires depuis cinq ans pour le pays du CA-4 avec le plus fort taux d'emplois formels

Il n'existe pas de salaire minimum unique dans le pays mais des tranches spécifiques aux différents secteurs de l'économie. Celles-ci sont révisées théoriquement tous les trois ans par le Conseil national du salaire minimum composé des organisations patronales et syndicales et du Ministère du travail et de la prévision sociale. Le salaire en vigueur en 2020 était celui décidé unilatéralement en 2016 par le Ministère du travail après que les négociations entre parties prenantes en 2016 et 2019 eurent échoué. Le gouvernement a annoncé début janvier 2021 initier un dialogue avec le Conseil pour réévaluer les salaires afin de faire face aux nouveaux besoins face à la crise économique. **Le salaire minimum mensuel en**

vigueur est de 300 USD pour les activités commerciales et de services, 295 USD pour l'industrie textile (maquiladoras) et 249 USD pour le secteur agricole.

Le code du travail prévoit par ailleurs un programme de primes aux salariés du secteur formel. Les employeurs doivent offrir des étrennes avant chaque 20 décembre aux employés justifiant au minimum de deux mois d'ancienneté. Cette prime de fin d'année atteint 15 jours de salaire pour un employé ayant d'un à trois ans d'ancienneté, 19 jours pour un salarié ayant travaillé entre trois et dix ans dans l'entreprise et 21 jours de salaires pour un employé avec plus de dix ans d'ancienneté.

Le Salvador est le pays du CA-4 avec le plus faible taux de travailleurs informels. En 2019, environ 55% de la population active n'était pas inscrite au régime de sécurité sociale.

Le pays devrait avoir enregistré en 2020 une contraction de son économie de 9% selon le FMI alors que le nombre de personnes inscrites au registre de la Sécurité sociale a diminué de 3,4% sur les dix premiers mois de l'année 2020. Les transferts de fonds de migrants ont mitigé les pertes économiques et ont porté la consommation des ménages, qui compte pour 89% du PIB. Les remesas ont crû de 5,1% g.a. de janvier à novembre pour atteindre 20% du PIB 2020. Enfin, le Salvador possède le panier alimentaire des ménages le moins onéreux des pays du CA-4. Il atteint 200 USD par mois pour les familles citadines et 146 USD pour les familles vivant en milieu rural. La hausse des remesas et ce prix relativement faible du panier des ménages permettent au Salvador de garder une consommation stable, malgré l'absence de hausse de salaire. Cet apport de revenu est en revanche de courte durée, car selon une étude de l'Organisation Internationale pour les migrations, la durée moyenne d'envoi de remesas d'un émigré salvadorien est de 3,7 années.

Nicaragua : des salaires minimum les plus faibles de la zone dans une économie fortement informalisée

Le Nicaragua a augmenté de 2,6% les salaires minimum en mars 2020, après les avoir maintenus inchangés en 2019. La commission composée du gouvernement et de représentants des employés et du patronat s'est accordée pour une augmentation du salaire minimum dans les neuf secteurs de l'économie. Les salaires des travailleurs des zones franches ont augmenté de 8,2% en janvier 2020 via un processus de négociation parallèle. Ces hausses sont à relativiser face à un taux d'inflation atteignant 4,4% sur l'année 2020, réduisant de fait le salaire minimum réel. En détail, le salaire minimum en vigueur est de 5401 NIO (154,4 USD) pour le secteur agricole, 6696 NIO (191,4 NIO) pour les activités secondaires et tertiaires et 6399 NIO (182,9 USD) pour les travailleurs des zones franches.

Le FMI estime que 100 000 travailleurs sont soumis au régime du salaire minimum, soit 14% de l'emploi formel. Depuis le début de la crise politique et sociale en 2018, l'Institut national de sécurité sociale a perdu plus de 22% de ses assurés et ne couvre désormais plus que 20% de la population active du pays. Les remesas constituent donc un substitut indispensable pour les 80% de travailleurs du secteur informel, et ont d'ailleurs augmenté de 9,5% sur les onze premiers mois de l'année 2020 pour atteindre 1,5 Md USD soit 13% du PIB 2020. Le panier alimentaire des ménages n'est plus publié par la Banque centrale depuis 2019 mais atteint selon plusieurs sources journalistiques 408 USD (14287 NIO) cette année, soit plus du double du salaire minimum en vigueur.

Commentaires : L'augmentation des salaires minimum mise en œuvre par les pays du CA-4 durant les dernières années témoigne d'une volonté de développement et de limitation des flux de travailleurs migrants. L'importance de ces politiques reste cependant mineure face au défi structurel de l'emploi

informel, majoritaire dans la région. Le Salvador et le Honduras se retrouvent dans des situations critiques : après plusieurs années sans augmentation de salaire, le gouvernement devra choisir entre une augmentation au risque d'asphyxier les PME et ralentir la récupération économique ou laisser le salaire inchangé, aggravant la brèche entre rémunération et pouvoir d'achat. Le Guatemala a décidé de maintenir une politique conservatrice, en laissant inchangé pour la deuxième année consécutive le salaire minimum, malgré une économie relativement épargnée par la crise sanitaire. Enfin le Nicaragua, soumis à une crise politique et sociale depuis 2018 a connu une augmentation de salaire sous l'ère Ortega, insuffisant pour rattraper le retard sur les pays voisin et réduire la pauvreté dans le pays.

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Le président valide le projet d'élargissement du réseau de transport urbain de Saint-Domingue en s'appuyant sur le savoir-faire français

Le président Abinader veut développer le métro de Saint-Domingue en s'appuyant sur l'expertise française. Ce nouveau projet valide le savoir faire des entreprises françaises et les outils de financement de l'AFD.

1. Les français sont impliqués dans le projet du métro de Saint-Domingue depuis son origine

Les entreprises françaises et les garanties publiques sont présentes depuis la construction de la ligne 1

Dès la ligne 1, le développement du métro a fait l'objet de trois lots : génie civil attribué à des prestataires dominicains, système intégral ferroviaire attribué à un consortium franco-allemand et matériel roulant attribué à Alstom et la société d'ingénierie locale Sofratesa. Le consortium franco-allemand est réuni sous la coordination de Sofratesa : Thalès pour les systèmes de communication, de contrôle et de billettique, CIM/TSO pour l'installation des rails, et l'Allemand Siemens pour l'électrification et la signalisation. Ces contrats bénéficiaient dès l'origine de garanties publiques gérées à l'époque par Coface.

L'AFD finance le développement du transport urbain depuis la ligne 2

Un premier prêt de soutien budgétaire de 230 M USD signé en 2011 a permis de financer le génie civil de la ligne 2. Un second prêt de 210 M USD a été signé en 2014 pour un programme d'aménagement urbain prévoyant le relogement des habitants du quartier précaire en zone inondable « La Barquita », ainsi que la mise en place d'un téléphérique urbain et l'extension de 4 km de la ligne 2 du métro vers l'Est de la ville. De surcroît, le leader français du transport par câble aérien POMA a construit et exploite depuis 2018 le téléphérique de Saint-Domingue.

L'AFD finance l'optimisation du réseau de métro, qui intéresse également les entreprises françaises

L'optimisation des capacités du métro a fait l'objet de deux prêts AFD (100 M EUR signés en 2018 et 50 M EUR en 2019) pour financer l'extension de cinq stations de la ligne 1, l'achat de matériel roulant et l'agrandissement de la station d'interconnexion entre les deux lignes. Ce programme d'investissement, qui a été suspendu au moment des élections, intéresse le consortium franco-allemand du système intégral ferroviaire et l'association Alstom/Sofratesa.

2. Le président Abinader valide le développement du métro sur quatre ans

Le candidat a fait campagne sur le monorail

Dans son programme, le candidat mettait certes en avant un système de transport intégré multimodal mais l'accent était mis sur des systèmes de monorail en PPP à Saint-Domingue et Santiago. Bien qu'il était à craindre que le nouveau président souhaiterait se démarquer de ses prédécesseurs Leonel Fernandez et Danilo Medina (qui avaient mis en avant les initiatives d'élargissement du métro et de construction du téléphérique respectivement), le président élu a embrassé ces deux projets avec enthousiasme.

L'INTRANSIT a fait sien le plan de mobilité urbaine durable réalisé avec l'AFD et Systra

Dans le cadre du programme Mobilise Your City, l'AFD a appuyé l'INTRANT (structure administrative appelée à former le ministère des transports) dans l'élaboration du plan de mobilité urbaine de Saint-Domingue avec une assistance technique de Systra. L'INTRANT a profité de la réunion du 29 septembre dédiée au lancement d'une subvention de 10 M EUR accordée dans le cadre de la facilité européenne d'investissement par le biais de l'AFD pour présenter aux nouveaux élus de la capitale le plan de mobilité urbaine durable validé en 2019.

Le président a profité de sa visite du métro pour valider le plan de développement

Le président Abinader a effectué le 26 octobre une visite des infrastructures du métro et du téléphérique aux côtés de l'INTRANT et de l'OPRET (opérateur du métro et du téléphérique). A cette occasion, **il a validé les plans de développement** incluant une **extension de la ligne 2 vers l'Ouest** accompagné d'un **téléphérique de rabattement** à Los Alcarrizos, une **extension de la ligne 2 vers l'Est** et la création d'une **ligne 3 vers l'aéroport** de Saint-Domingue les Amériques. Le gouvernement a mis en valeur l'expertise de l'AFD. Le lendemain 27 octobre, **l'Ambassadeur de France et la délégation AFD** menée par le directeur du département Trois Océans Charles Trottmann, **ont effectué la même visite** du métro et téléphérique lors de laquelle **le directeur de l'OPRET a fait part des attentes à l'égard de la France.**

3. Des enjeux considérables pour la France

La priorité va à l'accompagnement de la décision politique

Le plan de développement du métro offre **une vision sur le mandat présidentiel** des investissements attendus par le président Abinader, bien que le gouvernement peine à obtenir les 1,5 Mds USD estimés au total pour ces projets.

Cette vision mettra plusieurs mois à se décliner en contrats

Pour l'OPRET et l'AFD, la priorité opérationnelle porte sur **la conclusion de l'optimisation du réseau de métro avec la publication des appels d'offres dans les semaines à venir.** Ensuite, **les plans d'élargissement nécessiteront chacun entre quatre et six mois d'études complémentaires** avant de donner lieu à des appels d'offres. Toutefois, POMA pourrait sans doute envisager la signature du **contrat de la ligne de téléphérique à Los Alcarrizos** dans quelques semaines.

Le président Abinader a défini une vision du développement du transport urbain de Saint-Domingue qui s'appuie sur l'expertise française, notamment l'AFD et les entreprises françaises. Les modalités de financement proposées par la France seront déterminantes pour les projets à venir.

FOCUS STATISTIQUE

MEXIQUE		AMÉRIQUE CENTRALE						CARAÏBES			
		Guatemala	Panama	Costa Rica	El Salvador	Honduras	Nicaragua	Rep. Dom.	Haïti	Jamaïque	Trinité et Tobago
INDICATEURS INTERNES											
PIB Nominal (Mds USD 2019)	1 258	76,7	66,8	62,1	27,0	24,9	12,5	89,0	8,7	15,8	24,1
PIB / habitant (USD en 2019)	9 862	4 354	15 834	12 243	4 186	2 550	1 920	8 595	772	5 826	17 276
Croissance du PIB...											
...2019 (e)	-0,3 %	3,8 %	3,0 %	2,0 %	2,4 %	2,7 %	-3,9 %	5,1 %	-1,2 %	0,9 %	0 %
...2020 (p)	-8,9 %	-2,0 %	-8,9 %	-5,4 %	-9,0 %	-6,6 %	-5,5 %	-6,0 %	-4,0 %	-8,6 %	-5,6 %
Inflation moyenne (2019)	3,6 %	3,7 %	-0,4 %	2,1 %	0,1 %	4,4 %	5,4 %	1,8 %	17,3 %	3,9 %	1,0 %
Taux de chômage moyen (2019)	3,5 %	-	7,1 %	12,4 %	6,7 %	4,1 %	6,1 %	6,2 %	-	7,7 %	-
Solde Budgétaire (2019) (Total ; Primaire)	-2,3 % ; 1,3 %	-2,2 % ; -0,6 %	-3,1 % ; -1,5 %	-7,0 % ; -2,8 %	-3,0 % ; 0,6 %	0,1 % ; 0,9 %	-0,5 % ; 0,8 %	-2,2 % ; 0,6 %	-2,3 % ; -1,8 %	0,9 % ; 3,6 %	-3,7 % ; -1,3 %
Dette Publique (% du PIB) (2019)	53,7 %	26,6 %	41,0 %	58,4 %	69,4 %	40,3 %	42,1 %	53,8 %	47,7 %	93,9 %	45,1 %
INDICATEURS EXTERNES											
Exportations FR (MEUR)											
...2019	3 668	67	577	70	31,3	35	9,5	124	44	23	31
...2018	3 275	58	457	57	208	18	9,4	119	51	29	29
...2017	3 384	54	332	60	23	22	10	150	52	49	32
Solde bilatéral pour la France	1 379 M€	14 M€	563 M€	-164 M€	19 M€	-65 M€	-48 M€	-51 M€	31 M€	2 M€	-171 M€
...2019											

Notes : * Les données sont issues de la base de données du rapport *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2020 du Fonds Monétaire International et de données issues des douanes françaises.

* Les données concernant le Gouvernement (dette et situation budgétaire) concernent le Gouvernement central, à l'exclusion des entreprises publiques.

* Pour le Mexique, les chiffres pour la dette (53,7 %) et le solde budgétaire primaire (1,3 %) indiqués sont ceux retenus par le FMI afin de conserver l'homogénéité et la comparabilité avec les autres économies présentées. L'estimation diffère du calcul du Ministère des Finances mexicain (45,8 % pour la dette publique et 1,1 % pour le solde budgétaire primaire).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Mexico

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique Régional de Mexico s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Publication du Service Economique Régional de Mexico

Ambassade de France au Mexique

Campos Eliseos 339, Col. Polanco

11560 MEXICO D.F.

Auteur : SER de Mexico

Avec le concours des Services économiques de Guatemala, de Panama, de Saint-Domingue et de Cuba

© DG Trésor

